



**UNSA
AGRICULTURE**



**SUP'EQUIP – FSU
SNAMER – FSU
SYGMA - FSU**



FO AGRICULTURE



**SUD RURAL
EQUIPEMENT**

CTP du 19 janvier 2010

Monsieur Le Préfet,

Vous nous avez convoqués pour une réunion d'un Comité Technique Paritaire le 19 janvier 2010 dans le cadre de la création de la DDTM 33.

Considérant que :

- nous n'approuvons pas la RGPP et la réorganisation territoriale de l'Etat faite principalement dans le but de réduire les effectifs au détriment des missions de service public que nous exerçons jusqu'alors,
- la création de la DDTM a été menée dans la précipitation afin de respecter le calendrier : les agents des services reconfigurés se trouvent confrontés depuis le 4 janvier 2010 à des problèmes logistiques et matériels qui auraient dû être appréhendés avant afin de disposer d'une structure pleinement opérationnelle,
- la plupart des points prévus à l'ordre du jour (organigramme détaillé, projet d'arrêté, objectifs stratégiques....) nous ont déjà été présentés lors de précédents CTP locaux dans un dispositif qui ne laisse pas la place à la concertation,
- aucun document préparatoire ou information ne nous a été transmise concernant la stratégie immobilière qui rappelons le ne sera pas neutre vis à vis des conditions de travail des agents,
- nous percevons déjà les dégâts occasionnés dans les services par la RGPP, nos craintes s'accroissent (devenir des subdivisions, nouveaux abandons de missions, remise en cause des droits acquis sur le temps de travail....) avec la deuxième vague RGPP qui semble se profiler pour 2010,

Les organisations syndicales signataires ont décidé de ne pas siéger à ce CTP.

**UNSA
AGRICULTURE**

**FSU
SYGMA - SNAMER**

**FO
AGRICULTURE**

**SUD RURAL
EQUIPEMENT**